

FLASH

S'INFORMER...

► ... via l'association Licorne et Phénix : <http://www.licorne-et-phenix.org>, l'Institut français de zoothérapie : www.institutfrancaisdezoothérapie.com.

RECONNU ?

► La médiation animale n'est pas reconnue comme profession. Le métier d'équicien (médiation équine) a quant à lui été reconnu officiellement en janvier 2014.

PROJETS

► Chaque année, la fondation Adrienne et Pierre Sommer lance un appel à projets pour les professionnels intégrant la médiation animale dans un projet social, éducatif ou thérapeutique : www.fondation-apsommer.org

Face à des difficultés sociales, motrices ou encore psychiatriques, la médiation animale vient améliorer l'autonomie de la personne.

Accompagner par la médiation animale



Chiens, ânes, chevaux... peuvent dans certaines pathologies et difficultés sociales, jouer le rôle de médiateur face aux blocages humains.

français de zoothérapie (IFZ). Sa structure accueille aujourd'hui de nombreux acteurs des métiers de la santé et du social – infirmières, ergothérapeutes, psychiatres, orthophonistes... – mais aussi des propriétaires de fermes pédagogiques pour des formations ciblées selon le public visé (personnes âgées, en situation de handicap mental, enfants...). « Il ne s'agit pas seulement de caresser un chien ou gratter le sabot d'un cheval. Il faut d'abord créer la rencontre entre la personne et le patient qui peut durer plusieurs séances et ensuite mettre en place des objectifs comme travailler la communication, les stéréotypes, l'équilibre, la mémoire, la gestuelle... », poursuit-il. Quid de l'animal ? Il doit au préalable être sélectionné et éduqué pour devenir un excellent médiateur. Le choix dépendra aussi bien sûr du goût de la personne et des bénéfices recherchés. « Le chien est idéal car il est très domestique. De la même manière que l'âne, il permet de développer des projets sophistiquées sur le plan comportemental. Quant au cheval, c'est une bombe émotionnelle et physique! », juge Didier Vernay. Autre impératif, une fois des séances de médiation animale mises en place : tâcher d'être régulier (au moins une fois par semaine) et de travailler sur du long terme.

Les ânes de Min Guen

« L'âne est un animal placide et social », décrit Sylvie Labourde, aux rênes, avec son mari, de la ferme pédagogique Les ânes de Min Guen en Bretagne. Après plusieurs formations (en animalerie générale, en asinothérapie et à l'IFZ), cette ancienne du milieu médico-social, se reconvertisse dans ce lieu, tout à la fois gîte, ferme et institut de médiation animale où se croisent ânes, lapins, chèvres... Son objectif : revaloriser et repositionner la personne grâce à ce lien. « Avec l'enfant, après quelques séances d'observation en individuel, une fois certains problèmes débloqués, j'essaie ensuite de le réintroduire dans un petit groupe ». Chez les adultes, Sylvie travaille notamment avec des polyhandicapés. « Déclencher l'émotion, c'est ce que nous recherchons avant tout ». ■

www.les-anes-de-min-guen.fr

ZOOTHÉRAPIE CHARLOTTE COUSIN

« Lorsque des personnes qui ne parlent pas ou ont un comportement peu sociables, des enfants mutiques ou des personnes atteintes d'Alzheimer, se mettent à adopter des comportements sociaux et à dialoguer en présence d'un animal ». Des attitudes que le docteur Didier Vernay, neurologue et fondateur de l'association Licorne et Phénix pour la médiation animale a eu l'occasion de rencontrer, à maintes reprises, depuis une vingtaine d'années, et d'en mesurer tous les bénéfices. « Bien que nous ne puissions pas

tout expliquer, beaucoup de bases scientifiques nous montrent le lien entre le corps, l'émotion et le mental dans la relation avec l'animal. Nous partageons plusieurs choses avec ce dernier : le regard soutenu, les comportements d'imitation, affiliatifs, les organisations gestuelles... ». Chiens, ânes, chevaux... peuvent alors, dans certaines pathologies et difficultés sociales, jouer le rôle de médiateur face aux blocages humains.

Des animaux éduqués

« Nous pouvons améliorer des états mais nous ne sommes pas des guérisseurs », rappelle François Beiger, président de l'Institut